



# Revue de /presse hebdomadaire 11

## LE NIGER A TRAVERS SA PRESSE DU 14 AU 20 MARS 2011

### SOMMAIRE

#### INTERNATIONAL

- Missions d'observation
- ONU
- Union Africaine

#### COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE

- Chine

#### POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES,

- Elections présidentielles
- Elections législatives
- CCN
- Cour des Comptes

#### PARTIS POLITIQUES – ASSOCIATIONS - SYNDICATS

- MNSD-Nassara
- MODEN- FA Lumana / P NDS
- CDS-Rahama
- SYMPAMED

#### SOCIETE

- Insécurité alimentaire
- Justice
- Média
- Electricité

## INTERNATIONAL

### Missions d'observation

« Les observateurs nationaux et internationaux saluent le déroulement du scrutin du 12 mars dernier », rapporte *l'Evénement (17/03/11)*. La CEDEAO, l'UE, l'UA, l'OIF et la société civile africaine « ont tour à tour salué le bon déroulement du scrutin, malgré quelques problèmes rencontrés ».

### ONU

« Le Secrétaire Général des Nations Unies félicite les Nigériens et leurs dirigeants », titre *Le Sahel (21/03/11)*. M. Ban Ki Moon s'est félicité, à l'annonce des résultats provisoires du 2<sup>nd</sup> tour, « du déroulement pacifique et crédible du scrutin, qui constitue un pas important vers la restauration de la gouvernance démocratique dans le pays ».

### Union Africaine

« Levée des sanctions contre le Niger », annonce *Le Républicain (17/03/11)*. Suite au bon déroulement du 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle jugée libre, régulier et transparent par l'ensemble des missions d'observation électorales, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a décidé, le 16 mars dernier lors de sa 266<sup>ème</sup> réunion, de lever les sanctions prise à l'encontre du Niger au moment du Tazartché.

## COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE

### Chine

Les autorités de la Transition ont inauguré, le 18 mars, le 2<sup>nd</sup> pont de Niamey, en présence du corps diplomatique et des représentants des institutions internationales, annonce *Le Sahel (21/03/11)*. « Construit par la coopération chinoise pour un coût de 20 milliards de Fcfa, ce second pont s'étend sur 2,085 km de long et 23 mètres de large », précise le journal. « Malheureusement, le chantier complémentaire n'a pas été exécuté, faute d'entente entre les parties (gouvernement, coopération chinoise et populations riveraines) », déplore *Le Républicain (17/03/11)*. Selon le ministre de l'Equipement, présent à la cérémonie d'inauguration, « il s'agit maintenant de rendre le pont plus accessible par la construction de deux échangeurs et d'autres voies d'accès complémentaires pour l'intégrer au réseau de circulation urbaine de Niamey », *Le Sahel (21/03/11)*.

## POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES,

### Elections présidentielles

« M. Mahamadou Issoufou vainqueur avec 57,95% des suffrages », titre *Le Sahel (15/03/11)*. La CENI a procédé, le 14 mars, à la proclamation des résultats provisoires du 2<sup>nd</sup> tour des élections présidentielles, en présence des hautes autorités de la Transition.

<b>Issoufou Mahamadou</b>	<b>1.820.639</b>	<b>57,95%</b>
<b>Seyni Oumarou</b>	<b>1.321.248</b>	<b>42,05%</b>

Nombre de communes	266
Communes parvenues et traitées	266
Nombres d'inscrits	6.740.046
Inscrits ayant voté	3.086.827
Votants sur listes additives	159.805

Nombre total de votants	3.246.632
Bulletins blancs ou nuls	104.745
Suffrages exprimés valables	3.141.887
Taux de participation	48,17%
Taux d'abstention	51,83%

- « La victoire du Peuple », titre *Le Sahel (15/03/11)*. Le journal attribue « la palme du mérite » à la CENI « qui a su être à la hauteur des attentes dans l'organisation des scrutins ». L'auteur salue, par ailleurs, « la maturité d'esprit des populations et l'expertise des cadres Nigériens dans l'organisation des élections. « Félicitations à toutes les autorités nigériennes, ainsi qu'au provisoirement gagnant et son challenger. A ces deux derniers, il ne serait sans doute pas de trop de rappeler que la victoire reste et demeure nigérienne », conclut le journal.

- « Oui elle est belle la victoire d'Issoufou remportée par le peuple nigérien ! Le vrai gagnant, c'est bien le peuple martyrisé par la pauvreté mais qui donne le meilleur nectar de lui-même pour montrer aux hommes politiques appelés à le diriger qu'il est mature et vacciné », poursuit *Le Canard Déchaîné (15/03/11)*.

- « Un fait totalement inédit », rapporte *Opinions (17/03/11)*. Les électeurs de l'est ont voté pour le candidat de l'ouest, M. Seyni Omar et vice-versa. « La notion d'unité nationale n'est pas une fiction, mais bien une réalité au Niger », commente l'auteur.

Pour *L'Événement (17/03/11)*, cette victoire est « le prix de la persévérance [...].La cinquième participation de Issoufou aux élections présidentielles a finalement été la bonne ».

- « Large victoire de Issoufou Mahamadou », titre *La Roue de l'Histoire (17/03/11)*. « La CFDR gagne fort dans cinq régions à savoir Agadez, Dosso, Tillabéri, Tahoua et Niamey », mais l'échec à Maradi et Zinder est « retentissant ». Les électeurs, dans ces deux régions, « semblent avoir voté Tandja Mamadou ». Selon *L'Enquêteur (17/03/11)*, en effet, les militants de l'ARN « utilisaient des pancartes confectionnées pour le tazartché à l'effigie de Tandja pour battre campagne ».

- Quelques instants après la proclamation des résultats provisoires, M. Mahamadou Issoufou, 1<sup>er</sup> président de la 7<sup>ème</sup> République du Niger, a remercié le peuple nigérien, à travers une déclaration rendue publique lors d'un meeting organisé à cet effet, *L'Événement (17/03/11)*.

« Avec tous les miens, dans l'accompagnement de tous ceux qui s'investirent à nos côtés pour bâtir cette victoire, je voudrai saisir cet instant pour remercier et louer Dieu avant tout. Le louer pour avoir fait de nous dans sa grâce, ce que nous sommes : des hommes et des femmes qui ont cultivé et cultivent encore la paix du cœur et ce désir de vivre ensemble qui bâtissent les Nations. Ma première pensée va au peuple Nigérien. Le peuple Nigérien a arbitré. Il a arbitré dans la sagesse; c'est à dire dans la responsabilité et la maturité, en me désignant pour le servir pour les cinq prochaines années. Je l'en remercie. Je saisis également cet instant pour remercier de tout mon cœur ceux qui ont voté pour moi. Je salue ainsi les militants et sympathisants :

- Du Mouvement démocratique Nigérien pour une Fédération Africaine - Moden FA Lumana et son Président Monsieur Hama Amadou qui ont fait preuve d'une loyauté remarquable.

- De l'ANDP-Zaman Lahiya et son Président Monsieur Moussa Moumouni Djermakoye dont la contribution à cette victoire a été inestimable.

- Du RSD- Gaskya et son Président Monsieur Cheffou Amadou.

- De l'UDR Tabbat et son Président Monsieur Amadou Boubacar Cissé.

C'est le lieu également de remercier les militants et sympathisants de tous les autres partis qui ont au premier comme au second tour, par leur vote contribué à ma victoire. C'est aussi le moment de rendre un hommage appuyé aux militants de la CFDR: militants politiques, associatifs et syndicaux qui par leur

lutte ont rendu possible la restauration de la démocratie confisquée. Je demande ainsi une minute de silence pour célébrer la mémoire du martyr de notre lutte; j'ai nommé Adamou Moumouni Djermakoye à qui je dédie cette victoire. Enfin, je salue les militants du PNDS-Tarayya pour qui, le jour d'aujourd'hui est le couronnement de vingt ans de lutte, vingt ans de résistance, d'abnégation et de privations, mais aussi vingt ans de foi en la victoire finale. Cette victoire est une étape décisive d'une longue marche entamée depuis des décennies. A présent, je voudrais également saisir cet instant pour rendre un hommage à Monsieur Seini Oumarou mon adversaire du second tour, en même temps que je salue ceux qui n'ont pas voté pour moi, car en exerçant leur droit de vote, ils ont vivifié la démocratie nigérienne. Ce moment marque le retour à la démocratie et aux élections libres et transparentes, retour qui a été rendu possible grâce à l'action du Général de Corps d'Armée, Djibo Salou et de ses compagnons du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie.

Je leur rends ici, un vibrant hommage pour avoir remis le Niger sur la voie de la légalité républicaine. Je salue également l'action du gouvernement de transition, notre administration centrale, les hommes et les femmes du pays qui sont en armes ou en toges, les entités décentralisées, les médias, les journalistes, tous ceux qui détiennent et exercent une parcelle de l'autorité publique, pour leur maturité et leur impartialité. Il n'échappe à personne, qu'on ne serait jamais arrivé à ce résultat si des hommes et des femmes de ce pays n'avaient investi leur temps, leur énergie, leur savoir, leurs savoir-faire, pour réunir et asseoir les conditions d'une concurrence saine et loyale, et créer ainsi, l'ambiance d'une compétition électorale transparente. Je fais ici une mention spéciale à notre CENI, qui a su s'élever au dessus des difficultés de tout genre pour relever le défi de réussir l'organisation de six scrutins en l'espace de six mois. Le sens du devoir de toutes ces femmes et de tous ces hommes mérite d'être salué ici. Par la conjonction coordonnée de leurs efforts, ils ont permis de replacer le peuple du Niger, dans l'exercice bien compris de sa souveraineté et de renouer avec une pratique orthodoxe de la démocratie. Que Dieu bénisse le Niger ! Vive la démocratie ! Vive la République ! Je vous remercie ».

## **Elections législatives**

- Le Conseil Constitutionnel de Transition a validé les résultats de 107 députés, dans son arrêt rendu le 16 mars 2011, *Le Sahel (17/03/11)*. Les opérations ont été annulées dans plus de 600 bureaux de vote, notamment dans toute la région d'Agadez. Un nouveau scrutin sera organisé dans cette région d'ici deux mois.

- En attendant les élections d'Agadez, la majorité parlementaire se réduit à 78 députés contre 83 initialement annoncés, remarque *La Roue de l'Histoire (17/03/11)*. Le journal note, par ailleurs, que Seyni Omar, candidat malheureux des présidentielles, n'étant pas non plus élu député, ne pourra pas être éligible au poste de Chef de file de l'opposition.

- « Le spécialiste de la matraque libéré », titre *L'Expression (15/03/11)*. Libéré le 25 février dernier et élu député au titre du MNSD dans la région de Tahoua, « Albadé Abouba est désormais un homme libre ». Ministre d'Etat et de l'Intérieur sous la 5<sup>ème</sup> République, rappelle le journal, « il a participé à toutes les manœuvres de démantèlement de la démocratie [...], reconnu pour ses prises de décisions sévères à l'endroit de l'opposition du régime Tazartché ».

## **CCN**

Le Président du Conseil Consultatif National s'est rendu à Bruxelles, du 14 au 17 mars, pour assister à la 23<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire ACP-UE, *Le Sahel (15/03/11)*.

## **Cour des Comptes**

« Le rapport détonnant », titre *L'Enquêteur (17/03/11)*. Des insuffisances notoires et des données peu fiables ont été relevées par la Présidente de la Cour des Comptes, sur la période allant de 2007 à 2009 et qui concerne la Nigelec, la Sonidep, l'OPVN.

### MNSD-Nassara

- « Malgré les résultats qui ne sont ni fiables ni équitables, Seyni Oumarou en prend acte et félicite Issoufou Mahamadou », titre *Le Témoin (10/03/11)*. Selon le journal, c'est « une double défaite » pour le candidat de l'ARN : face à Issoufou pour les présidentielles et face à Hama pour les législatives dans la région de Tillabéri. « Le président du MNSD Nassara se retrouve ainsi sans fief », conclut l'auteur.

- « Seyni Oumarou chez le président Issoufou Mahamadou », titre *La Source (17/03/11)*. Le candidat de l'ARN, prenant acte de l'annonce officielle des résultats du 2<sup>nd</sup> tour, s'est rendu, le 17 mars, chez M. Mahamadou Issoufou pour le féliciter. Un geste salué par l'ensemble de la presse publique et indépendante, qui témoigne de la « consécration de la démocratie au Niger ». « Un acte qui grandit Seyni Oumarou », poursuit *l'Événement (17/03/11)*. « Une rencontre exemplaire pour toute l'Afrique », selon *Libération (17/03/11)*.

- « J'ai décidé de n'ouvrir aucun dossier de contentieux électoral et donc de ne saisir le Conseil Constitutionnel d'aucun recours en annulation », a déclaré M. Seyni Omar, dans la déclaration de l'ARN rendue publique le 16 mars. « Cette décision traduit la nécessité d'une élévation, aux fins de donner une chance supplémentaire à notre pays et œuvrer à une réconciliation nationale comme condition indispensable au renforcement de l'unité nationale, de la paix et de la stabilité dans notre pays », a-t-il justifié.

- « Seyni Oumarou a su se mettre au dessus des préjugés et des discours dilatoires pour poser un acte de foi profondément politique », commente *Le Sahel (18/03/11)*. « Plus qu'une leçon, poursuit le journal, un cours magistral de démocratie ! ». « Par cet acte hautement symbolique, Seyni Oumarou qui n'avait pas l'adhésion de son alliance dans cette décision, vient de prouver que le jeu politique a ses règles qu'il faut accepter pour le bien de tous », remarque *La Roue de l'Histoire (17/03/11)*. « Tout le monde s'accorde à reconnaître que la transition se termine en beauté », note *Le Républicain (17/03/11)*.

- « Maradi, le nouvel Eldorado du MNSD qui s'est imposé comme première force politique dans la région », titre *Opinions (17/03/11)*. Selon l'auteur, la nouvelle version de la CFDR, signée au lendemain du 1<sup>er</sup> tour des présidentielles, n'a pas fonctionné. Les militants proches de l'ancienne alliance au pouvoir (AFDR), ne comprenant pas le revirement soudain de situation, auraient maintenu leur vote en faveur de Seyni Oumarou.

- Après l'échec électoral, *Le Courrier (16/03/11)* entrevoit la « déchéance du parti ». N'ayant pas été capable de mobiliser l'électorat dans sa région natale de Tillabéri, « on commence à envisager ouvertement l'après Seyni Oumarou au sein du MNSD ».

### MODEN- FA Lumana / PNDS

- « Hama Amadou: une revanche sur l'histoire », titre *Opinions (17/03/11)*. « Hama Amadou et ses lieutenants [...] ont largement rempli leur part du contrat dans l'élection triomphale de Mahamadou Issoufou [...]. Battant campagne nuit et jour pour son ami Zaki [...], il a su avec tact et intelligence, parer à toute la campagne de désinformation orchestrée par le camp de Seyni Omar à Tillabéri, montrant ainsi qu'il demeure le maître incontestable et incontesté dans cette région ».

- Pour *Le Courrier (16/03/11)*, Hama Amadou est « l'artisan de la victoire des forces démocratiques », sans lequel Mahamadou Issoufou n'aurait certainement pas accédé au fauteuil présidentiel. « Hama et Issoufou, c'est le tandem idéal pour faire du Niger un pays émergent », affirme l'auteur.

### CDS-Rahama

« Un réveil de Mahamane Ousmane au 2<sup>nd</sup> tour », qui a réussi à rassembler de nombreux militants autour de Seyni Omar dans son fief de Zinder. Issoufou perd ainsi la région au 2<sup>nd</sup> tour des élections présidentielles, malgré ses nombreux soutiens. « Si Ousmane avait mené la même bataille au 1<sup>er</sup> tour, il est certain qu'il aurait changé la donne », affirme *Le Témoin (10/03/11)*.

## **SYMPAMED**

« Le médecins durcissent le ton », titre *Le Démocrate (16/03/11)*. Le syndicat des médecins, pharmaciens et chirurgiens dentistes a entamé une grève depuis le 25 février dernier et entend mener d'autres actions ciblées pour faire aboutir ses réclamations.

## **SOCIETE**

### **Insécurité alimentaire**

« Des vagues d'exode des populations de Magaria », rapporte *L'Événement (17/03/11)*, en raison de la situation alimentaire qui prévaut dans la zone. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), en mission dans la région du 7 au 11 mars derniers, recommande une assistance alimentaire d'urgence pour la période d'avril à août 2011.

### **Justice**

« Affaire Moussa Keita / Hama Amadou : la Cour d'appel de Niamey a annulé, le 8 mars, le non lieu prononcé en première instance en faveur de M. Hama Amadou. Le dossier reste donc ouvert et de nouveaux témoins seront entendus, *L'Enquêteur (17/03/11)*.

### **Média**

« Les candidats aux élections présidentielles ont signé, à la veille du 2<sup>nd</sup> tour, « la Déclaration de la Montagne de la Table », s'engageant, à travers cet acte, à promouvoir la liberté de la presse. L'objectif de la DTM, adoptée en Afrique du Sud par les professionnels des médias, « est d'abolir les lois sur la diffamation et l'injure publique en Afrique et de replacer la liberté de la presse au cœur des discussions », explique *Le Républicain (17/03/11)*.

### **Electricité**

- « Reprise des coupures sauvages », titre *Le Républicain (17/03/11)*. « La fourniture d'eau connaît également des difficultés », poursuit *L'Événement (17/03/11)*, « et aucune explication n'est donnée à la population », déplore le journal.